

PRÉFET DE L'ALLIER

Préfecture
Mission interministérielle de coordination
Développement Local et suivi budgétaire
des politiques d'intervention de l'Etat

Arrêté n° *3143* / 2014 portant inscription au titre
des monuments historiques
d'objets mobiliers dans le département de l'Allier

Le préfet de l'Allier

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission départementale des objets mobiliers en date du 6 novembre 2014,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

considérant que la conservation des objets mobiliers désignés ci-après présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

arrête :

Article 1^{er} : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

• Aubigny - Eglise Saint-Genest

Bannière, *Saint Louis*, XIXe siècle

Bannière, *Vierge à l'Enfant*, 1868

Antépandium, XIXe siècle

Bannière, *Saint Roch*, XIXe siècle

Bannière, *Musicienne*, XIXe siècle

Stalles, bois, XIXe siècle

Prie-Dieu, bois, XIXe siècle

• Creuzier-le-Vieux Eglise Saint-Martin

Pyxide, cuivre doré à décor d'émail champlevé, vers 1225-1275

• Ebreuil EHPAD (maison de retraite)

2 flambeaux, cuivre, 1766

• **Garnat-sur-Engièvre** Eglise Saint-Germain

Vierge à l'enfant, pierre calcaire, XVIe siècle

• **Moulins** Locaux de l'Institut d'Histoire Sociale Cgt de l'Allier

Drapeau du syndicat des Bûcherons de Pouzy-Mésangy, 1909
Drapeau du syndicat des Ouvriers mineurs de Noyant, entre 1920 et 1937
Drapeau du syndicat des Ouvriers métallurgistes de Commentry, vers 1920-1935 ?
Drapeau du syndicat du Bâtiment de Vichy et des Environs, 1936 ?
Drapeau de la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer, syndicat de Montluçon, 1920
Drapeau de la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer, syndicat de Saint-Germain-des-Fossés, vers 1920-1935
Drapeau de la Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de Fer, syndicat de Moulins, vers 1920-1935
Bannière de la Fédération des mineurs du Centre, vers 1920-1935
Bannière de l'Union Locale de Commentry, après 1920
Bannière du syndicat des mineurs de Buxières-les-Mines, 1884

• **Vicq** Eglise Saint-Maurice

Saint Maurice, statue bois polychrome, fin XVIIIe-début XIXe siècle
Saint Maurice, statue bois polychrome, XIXe siècle

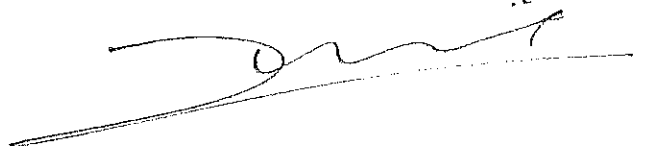
Villebret Eglise Saint-Etienne

Calice et patène, argent repoussé, ciselé, gravé, doré, XVIIIe siècle

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication et au préfet de la région Auvergne (direction régionale des affaires culturelles), sera notifié aux propriétaires et au dépositaire, au clergé affectataire qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Moulins, le **23 DEC. 2014**

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,



David-Anthony DELAVOËT